

COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024_039

~~~~~

## SEANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil municipal : 27 mars 2024

**PRESENTS :** *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, MARTIN Françoise*

**ABSENTS EXCUSES :** *DURIN Frédéric, RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)*

Madame CHAPERON Virginie a été élue secrétaire.

|                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF « SERVICE EXTERIEUR POMPES FUNEBRES » 2024</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif « Service extérieur des pompes funèbres » 2024 présenté par le Maire, comme suit :

|                | DEPENSES    | RECETTES    |
|----------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 11 742,84 € | 11 742,84 € |
| Investissement | 6 217,90 €  | 6 217,90 €  |
| TOTAL          | 17 960,74 € | 17 960,74 € |

Le conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif « Service extérieur des pompes funèbres» 2024 tel qu'arrêté comme ci-dessus et tel qu'annexé à la présente délibération :
  - \* au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
  - \* au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI



La secrétaire de séance,  
Virginie CHAPERON

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*